

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire.

Présents : Roland DESCHAMPS, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain Cherblanc), Christine CONJAT, Isabelle ROUX (pouvoir de Valérie Poncet), Séverine MICHAILLE, Karine MICHAUD, Maurice BERRARD, Marcel LAMOTTE (pouvoir de Frédéric Flaujat), Céline BERGER

Absents excusés : Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel Massé), Frédéric FLAUJAT (pouvoir à Marcel Lamotte), Valérie PONCET (pouvoir à Isabelle Roux)

Absents : Mireille CHARMONT-MUNET, Evelyne MENU, Pierre-Yves VAROUX,

Secrétaire de séance : Marcel LAMOTTE

Ordre du Jour :

1. Procès-verbal conseil du 4 novembre 2024
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Finances
 - Délibération N°2025-01 : Vote pour l'ouverture du quart des crédits d'investissement 2024 pour l'exercice 2025
4. Urbanisme
 - Délibération N°2025-02 : bornage terrain Schutterlé
 - Délibération N°2025-03 : vente d'une partie parcelle C 733 (terrain vers auto-vision)
5. Le personnel
 - Délibération N°2025-04 : modification tableau des emplois (temps de travail poste agence postale communale)
 - Délibération N°2025-05 : modification délibération RIFSEEP ajout cadre emploi rédacteur et éducateur jeunes enfants
6. Petite enfance – micro-crèche
 - Délibération N° 2025-06 renouvellement convention CTG/CAF
 - Délibération N°2025-07 : Convention EAJE / CAF versement bonus attractivité : mise en œuvre revalorisation des professionnels de la petite enfance cadre d'emploi éducateur territoriaux de jeunes enfants
7. Assurances
 - Délibération N°2025-08 : renouvellement Gras Savoye indemnités arrêts de travail
8. Compte rendu des commissions municipales et réunions diverses
9. CC Bugey-Sud
 - Information ORT
10. Informations municipales, questions diverses

Monsieur le Maire renouvelle ses vœux, pour une heureuse année, de la réussite dans vos projets, ainsi qu'une bonne santé afin de les mener à bien.

Cette année s'annonce constructive pour la municipalité avec des projets qui vont commencer à voir le jour et se concrétiser.

1. **Approbation du PV du 4 novembre 2024 :** adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
2. **Secrétaire de séance :** Marcel Lamotte

Les documents des points à l'ordre du jour ont été adressés par courriel en amont du conseil

Les délibérations prises en conseil seront annexées à ce PV

3. FINANCES

Emmanuel Massé premier adjoint aux finances

- **Délibération N°2025-01 : Vote pour l'ouverture du quart des crédits d'investissement 2024 pour l'exercice 2025**

Il s'agit d'une délibération prise chaque année avant le vote du nouveau budget afin de pouvoir continuer à payer les factures de 2024. Emmanuel Massé donne lecture du texte des dispositions légales.

Vote délibération N°2025-01 : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

4. URBANISME

- **Délibération N°2025-02 : bornage terrain Schutterlé**

C'est une demande datant de quelques années déjà évoqué lors du précédent mandat.

L'accès aux locaux de l'entreprise de Monsieur Schutterlé est enclavé dans le terrain au niveau de l'imprimerie avec un droit de passage tacite sur une partie du domaine public

Il avait souhaité acquérir cette parcelle située à l'angle du transfo, rue de Savoie, de façon à stocker sa grue, réceptionner un camion de bois.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Cela reste cohérent de céder cette petite parcelle d'aucun usage pour la commune et lorsque c'est possible aider les artisans et entreprises.

Vote : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°2025-03 : vente d'une partie parcelle C 733 (terrain vers auto-vision)**

Terrain situé à l'angle rue ancienne gare et chemin de Tornavaz vers le contrôle technique

Le propriétaire souhaite clôturer son terrain autour de l'entreprise et cela sera annoncé plus précisément en commission urbanisme en prévision d'une construction.

Monsieur le Maire a proposé le prix de 15 Euros le m² ce qui se fait pour cette zone.

Concernant ce secteur, au niveau abribus et conteneur poubelles, Monsieur Le Maire en profite pour préciser que le kiosque à pizzas sera déplacé, puisqu'il avait été par erreur installé sur une partie du domaine public. La société nous a recontacté et va intervenir très prochainement.

Vote : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. LE PERSONNEL

- **Délibération N°2025-04 : modification tableau des emplois (temps de travail poste agence postale communale)**

Il s'agit uniquement d'une modification de temps de travail sur proposition de l'agent que Monsieur Maire a reçu en mairie.

Les usagers ont formulé des demandes auprès de l'agent en charge de l'agence postale communale pour une possibilité d'ouverture le mercredi après-midi, ce qui impose de passer de 22h à 24 h hebdomadaires.

De plus, les horaires du matin seront harmonisés plus simplement.

Pour rappel, la poste prend en charge par convention une partie du salaire de l'agent.

Cette modification a été faite en cohésion avec la responsable espace commercial secteur de Belley, branche grand public et numérique.

Les statistiques de fréquentation de l'agence sont positifs.

Une communication sera faite pour annoncer les nouveaux horaires

Vote : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°2025-05 : modification délibération RIFSEEP ajout cadre emploi rédacteur et éducateur jeunes enfants**

Dans le cadre du dispositif temporaire de promotion interne dérogatoire, loi n° 2023-1380 sur la revalorisation du métier de secrétaire de mairie qui prévoyait, notamment au 1er janvier 2024, que l'autorité territoriale des collectivités de moins de 3500 habitants désigne un ou une Secrétaire Générale de Mairie.

Puis, Décret n°2024-826 du 16 juillet 2024 concernant les adjoints administratifs de 2ème et de 1ère classe pouvant prétendre au grade de Rédacteur dès lors qu'ils exercent les fonctions de secrétaire général de mairie depuis 4 ans.

De ce fait, conformément au tableau des emplois, il s'agit de l'ajout du cadre d'emploi de rédacteur pour le poste secrétaire générale de mairie

De même, pour le service micro-crèche un agent ayant validé son diplôme d'éducateur jeunes enfants.

Il convient donc d'ajouter ces cadres d'emplois afin que les tableaux soient concordants.

Vote : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

11. PETITE ENFANCE – MICRO-CRECHE

- **Délibération N° 2025-06 renouvellement convention CTG/CAF**

La convention initiale signée le 17 sept 2021 arrivait à échéance au 31 décembre 2024.

La commune est signataire avec la CAF de l'Ain, la CC Bugey Sud, la commune de Culoz Béon, Sivom du Valromey, Ceyzérieu et haut Valromey.

La Ctg a permis de maintenir les financement caf auprès des communes pour leurs structures.

La signature de la nouvelle CTG est prévue le vendredi 14 février 2025.

Vote : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Délibération N°2025-07 : Convention EAJE / CAF versement bonus attractivité : mise en œuvre revalorisation des professionnels de la petite enfance cadre d'emploi éducateur territoriaux de jeunes enfants**

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire.

Cela concerne un agent pour le service micro-crèche et, dans le cadre de la PSU la collectivité est éligible à la compensation bonus attractivité.

Cela sera mis en place par le biais du RIFSEEP IFSE ;

Cette mesure vise à valoriser l'accès aux métiers de la petite enfance et également à renforcer l'attractivité d'exercer en territoires ruraux.

Ce bonus attractivité se décompose : 475 € par place et par an.

475 € x nb de places (agrément) x nb de mois /12

Le bonus pour la collectivité s'appliquera à compter du 1^{er} juillet 2025.

Vote : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

7. ASSURANCES

- Délibération N°2025-08 : renouvellement Gras Savoye indemnités arrêts de travail

Renouvellement contrat d'assurance collective des risques statutaires Gras Savoye, WTW 2025-2028

Le Centre de gestion a mis en œuvre un marché public d'assurances garantissant les risques financiers encourus par les collectivités à l'égard de leurs agents CNRACL et /ou IRCANTEC afin de leur verser des prestations en cas de maladie, de maternité, d'incapacité ou d'invalidité.

La commission d'appel d'offres du Centre de gestion 01 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères d'attribution qui ont été définis dans le cahier des charges.

Le marché d'assurance a été attribué au groupement : CNP Assurances / WTW France (gestionnaire du contrat) anciennement Gras Savoye.

Cela couvre la collectivité notamment lors des arrêts maladie longs pour lesquels la mairie doit assurer un remplacement de personnel.

Vote : adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

› COMMISSIONS MUNICIPALES

- Urbanisme - Christine Conjat
 - 6 ventes, 4 déclarations préalables de travaux, 2 permis de construire

Information de l'aménagement du futur lotissement la Morflan qui s'appellera "le Clos de l'Eglise", 7 lots sont prévus. Un investisseur privé réalisera les travaux en deux tranches.

- Cimetière : Céline Berger rien de particulier.
- Communication – Maurice Berrard : revue à paraître sur la Grande Guerre 14-18, si des familles ont des documents, des faits historiques, des informations sur les noms inscrits sur le monument, merci de bien vouloir les transmettre en mairie. L'almanach est en élaboration.
- Service technique – Marcel Lamotte : rien de particulier.
- CMAS – Séverine Michaille : les chèques cadeaux ont été appréciés, cela nous fait plaisir, ainsi que les paniers apportés en établissement.
- Scolaire – périscolaire – Isabelle Roux

Ecole maternelle : activités sur le thème des fruits et légumes de saisons.

La fresque murale se poursuit.

Avant chaque vacances scolaires, une exposition des travaux artistiques des élèves à laquelle sont conviés les familles, moment très plaisant.

Ecole élémentaire : projet sur le thème de la forêt avec Fibois, la biodiversité et l'alimentation avec la ferme des Flamands verts, un projet sur les écrans avec le défi de faire autre chose que des écrans.

Les activités en lien avec la bibliothèque continuent aussi.

- Conseil Municipal des Jeunes – Karine Michaud

Les élections du nouveau CMJ 2025-2027 se préparent avec un mixte de collégiens et élèves de primaire puis suivra l'élection du petit maire et ses adjoints au sein de cette nouvelle équipe.

Nous remercions les « anciens » du précédent CMJ de leur présence lors des vœux avec de jolis petits discours. Un goûter leur sera proposé pour clôturer leur mandat !

- Finances – Emmanuel Massé

Le budget 2025 est en préparation avec des réunions de la commission finances

La municipalité a la volonté de maintenir les taux d'imposition inchangés pour la quatrième année consécutive. Le budget sera voté avant le 15 avril.

- Informations

▪ Bugey sud : réunion 31 janvier ORT réunion suivi du COPIL

Points sur les actions en cours, suivi du projet petite ville demain – Belley.

Monsieur le Maire informe d'un courrier du maire de la ville de Belley à la CC Bugey Sud au sujet du pacte fiscal et financier solidaire qui sollicite une révision des attributions.

Bugey Sud : les travaux de rénovation de la piscine et du centre communautaire sont engagés.

▪ **Au niveau de la municipalité**

La bibliothèque propose d'agréables après-midis avec des animations hivernales chocolat chaud jeux de société, tricot etc.

Les agents techniques déposeront les guirlandes cette semaine.

Les travaux de sondage pour les ombrières ont démarré.

Les Mustangs confirment leur festival au printemps en avril 2025 avec l'utilisation de l'ensemble du complexe sportif et extérieurs confluence gymnase etc.

Des demande emplois sont adressées en mairie, mais la totalité des services est au complet, pas de poste disponible actuellement.

Nous accueillerons à nouveau cet été trois jeunes qui nous ont recontacté.

Disponible pour consultation en mairie :

- *Un bilan sur les logements vacants sur la commune.*

Invitation à la cérémonie des vœux de la mairie Belley jeudi 16/01 à 19 h.

Invitation à la cérémonie des vœux de Virieu le Grand 17/01 à 19 h.

Courrier de la Région à propos de la loi Zan fortement discutée : a priori les débats s'engagent vers une révision de la loi et une confirmation probable par le nouveau premier ministre.

Séance levée à 19 h 57

Le Maire, Roland DESCHAMPS

Secrétaire de séance, Marcel LAMOTTE

